



Le Bulletin Municipal

19340 Monestier Merlines

Repas des aînés du 20 Décembre

Avec le concours de la Société de Chasse.



Samedi 20 Décembre 2008 a été organisé le repas en l'honneur des aînés de la commune. Près de la moitié d'entre eux ont répondu présents et un tiers s'est excusé de ne pouvoir partager ce moment de convivialité. Autour d'un repas délicieux et complet, les convives ont pu échanger dans une ambiance festive. Notre doyenne, Mme Paquet était parmi nous. Pour trois autres personnes, en institution et n'ayant pu venir, les conseillers municipaux les ont rencontrées afin de leur offrir un cadeau de la valeur du repas. Le Conseil Municipal renouvellera cette expérience, pour le plaisir de nos aînés et des papilles !

Elections prud'homales

Le 3 Décembre dernier ont eu lieu les élections prud'homales. Sur la commune, il y avait 399 inscrits. On note une participation de 50,13 % (200 personnes sont venues voter). Quatre urnes attendaient les électeurs : industrie, agriculture, encadrement et activités diverses. Au plan national, le taux de participation s'est établi à 25,5 % dans le collège « salariés », soit une abstention de 74,5 %, selon les résultats annoncés le lendemain par le Ministre du Travail. La participation, qui avait déjà chuté de 63,2 % en 1979 (date des premières élections prud'homales) à 32,7 % en 2002, atteint ainsi son plus bas niveau en 30 ans.

Eau de pluie (suite)

Dans le Bulletin Municipal numéro 4, nous vous parlions du recyclage de l'eau de pluie. Précisons que l'utilisation de cette eau est réglementée. Dans un premier temps, l'eau de pluie n'était autorisée que pour un usage extérieur (arrosage principalement). L'arrêté du 21 Août 2008 autorise désormais l'usage de l'eau de pluie à l'intérieur de la maison mais uniquement pour les toilettes et le lavage des sols. A noter enfin que le raccordement du réseau de pluie avec le réseau d'eau potable est interdit.

Nos déchets et l'environnement

Continuons notre réflexion environnementale. Chacun de nous produit en moyenne 1 kilogramme par jour de déchets ménagers. La quantité croissante de ces déchets à traiter coûte de plus en plus cher et menace nos ressources naturelles. Nous devons absolument réduire nos déchets ménagers et pratiquer une politique du moindre déchet. Comment ?



- **Au quotidien :**

1. Refusons les sacs ou emballages inutiles.
2. Conduisons-nous en consommateurs avertis, ne gaspillons pas en jetant des produits alimentaires non consommés.
3. Limitons nos consommations (par exemple de papier, qui constitue un pourcentage important des déchets ménagers).

- **Soyons éco citoyens :**

Trions nos déchets en utilisant les containers mis ou prochainement mis (la Communauté de Communes y travaille) à notre disposition. Pour les déchets autres que verres, cartons, papiers et plastiques, utilisons la déchetterie.



En aucun cas, nous ne devons jeter dans la nature un quelconque déchet dont la durée de vie va de quelques semaines à des milliers d'années. Ceci afin de ne pas compromettre la qualité de nos paysages et l'avenir de notre planète. Nos bords de chemins ou de routes sont souvent souillés de déchets, sources de pollution visuelle et environnementale.



Soyons vigilants ensemble, pour l'intérêt général et l'avenir des générations futures.

Réunion du Conseil Municipal le 16 Janvier

Les Conseillers Municipaux se sont réunis vendredi 16 Janvier 2009, notamment pour évoquer les résultats des élections prud'homales, le recensement 2008 (la commune passe à 327 habitants, soit une baisse de 6,6%), faire le point sur le repas des aînés, le déneigement (prévoir de la pouzzolane) et les dégâts provoqués par la neige (ancienne voie de Bort et clôture de la salle polyvalente), l'extension du cimetière (début des travaux de drainage en avril 2009 au plus tard), évoquer la mise en place d'un miroir pour la sécurité routière (VC n°3 et RD 184). Diverses délibérations ont ensuite été prises et une discussion a été menée suite à la fuite de gaz à l'Abeille en Janvier 2009.

Commission Communale des Impôts Directs

Dans un courrier datant du 24 Novembre 2008, la Direction des Services fiscaux de Tulle a procédé à la désignation des contribuables de Monestier Merlines comme Commissaires de la commune. Le choix a été réalisé suite à la proposition du Conseil Municipal d'Avril 2008. Les personnes retenues sont :

Titulaires :

Maillot Germain
Aubert Denis
Boyer Bernard
Pradel Marie Louise
Sovran Henri
Fonlupt Dominique

Suppléants :

Ollier Guy
Ollier Jean François
Da Costa Bernard
Maillot Jean Christophe
Besse Maryse
Sertillage Maurice

Présentation des conseillers municipaux

Episode 2 : Martine Guillen

Martine Guillen, 40 ans, est mère de quatre enfants et travaille comme aide soignante au Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande. Martine habite depuis 2003 au Bourg de Monestier Merlines, dans l'ancien presbytère.

Martine participe à différentes commissions au sein de la commune :

- Aide sociale
- Instance de gérontologie
- Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande
- Affaires scolaires



Le logo de Monestier Merlines



A la demande de M. G. QUINCY, Directeur des Archives départementales de la Corrèze, M. Robert MERCERON d'Argentat proposa à chaque commune du département un blason conforme à son histoire. Pour Monestier-Merlines ce sont les armoiries de la famille « des AGES » implantée dans ce lieu pendant le XVI^{ème} siècle, qui furent retenues. En 1560 Michel des AGES marié à Catherine d'Ussel est Chevalier et Seigneur de Monestier. Son fils Claude des AGES est, en 1567, Seigneur de Monestier et Coseigneur de Chateaufort (23). Le Conseil municipal, présidé par le maire M. GUINETON donna un avis favorable à la proposition du 20/11/1985 de M. MERCERON.

Les Dictons (humoristiques) du numéro 5...

Un peu d'humour pour réchauffer les foyers !!

« Au feu chat qui montre son cul, c'est mauvais temps revenu »

« Quand le vent du nord passe à la pluie, le ciel pisse encore plus qu'une truie »

Et pour les papilles :

« Jamais Dieu ne fit si beau mariage que celui de la poire et du fromage »

Décès

Solange Bony, qui habitait à l'Abeille, nous a quittés le 09 Février 2009.



Nouveaux habitants - Naissances

Bienvenue à Marie (née le 1^{er} Octobre 2002) et Alban (né le 8 Septembre 2005) chez Sylvie et Pascal Bachellerie, au Bourg

Bienvenue à Stella, née le 13 Janvier 2009, fille de Vanessa Campominosi et Lionel Vigier.

Rédaction : G Guineton, M. Guillen et B Guillou

Mairie de Monestier Merlines

Téléphone : 05 55 94 33 61

Fax : 05 55 94 65 26

Ouverte Mardi, Mercredi et Vendredi, de 14h00 à 19h00